Fiche de procédure

Informations de base

DEA - Procédure d'acte délégué 2022/2804(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Prolongation de l?exemption, liée à la capacité de survie élevée, à l?obligation de débarquement pour les praires (Venus spp.), les coquilles Saint-Jacques (Pecten jacobaeus) et les palourdes (Venerupis spp.) en Méditerranée occidentale Complétant 2018/0050(COD) Sujet 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique Mer méditerranée région	

Portail de documentation

Document de base non législatif		C(2022)05700	16/08/2022	EC	